



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from AgEcon Search may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Le travail féminin et le travail temporaire dans les exploitations agricoles du département d'Ille-Et-Vilaine

Louis Malassis, Paquet, H. Gielfrich

Citer ce document / Cite this document :

Malassis Louis, Paquet , Gielfrich H. Le travail féminin et le travail temporaire dans les exploitations agricoles du département d'Ille-Et-Vilaine. In: Bulletin de la Société française d'économie rurale. Volume 1 N°1, 1949. pp. 7-17;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1949.1141>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_1146-9374_1949_num_1_1_1141

Fichier pdf généré le 09/05/2018

LE TRAVAIL FÉMININ ET LE TRAVAIL TEMPORAIRE DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

M. PAQUET
Chef de Travaux

L. MALASSIS
Maître de Conférences

H. GIELFRICH
Assistant

à la chaire d'Economie Rurale de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Rennes

creative commons
Persée BY: ==

La Chaire d'Economie rurale de l'E.N.A.R. a entrepris en liaison avec le Service d'Etudes du ministère de l'Agriculture, l'I.N.S.E.E. et avec le concours d'instituteurs ruraux une étude sur le travail féminin et sur le travail temporaire dans les exploitations agricoles d'Ille-et-Vilaine.

L'unité du sujet n'apparaît pas à priori. Travail temporaire et travail féminin n'ont pas de relation évidente. D'ailleurs, à l'origine une telle relation n'était pas recherchée ; il s'agissait seulement d'obtenir des précisions sur les travaux ruraux les plus mal connus.

Les statistiques font connaître le nombre de travailleurs féminins et de travailleurs temporaires, mais ces données sont insuffisantes. L'ouvrier temporaire travaille dans une exploitation agricole d'une manière discontinue. Le nombre des temporaires travaillant dans une entreprise n'a pas beaucoup de signification. Il faut préciser la durée du travail effectué par ces temporaires sur l'exploitation.

Le travail féminin est complexe. La femme en agriculture ne fait pas seulement des travaux agricoles, mais aussi, comme à la ville, des travaux ménagers. L'enquête avait donc pour objet de compléter des données insuffisantes. L'exploitation des résultats a fait connaître une incidence du travail féminin sur le travail temporaire, dans nos *exploitations familiales de polyculture*.

Les méthodes d'études et les résultats obtenus seront successivement exposés.

I — LES MÉTHODES DE RECHERCHE

La documentation nécessaire a été recueillie par la méthode des sondages. L'exploitation a nécessité la mise en œuvre de procédés de technique statistique.

I^o. — La collecte des documents

L'observation du travail temporaire et du travail féminin dans les 49.069 exploitations du département d'Ille-et-Vilaine était matériellement impossible. Elle a donc été limitée à un certain nombre d'exploitations convenablement choisies (1). L'ensemble des exploitations retenues constituant l'échantillon.

Par conséquent, la préparation de l'enquête a nécessité la détermination d'un échantillon représentatif du département et comme toute enquête, la rédaction d'un questionnaire.

Technique de l'échantillonnage.

Pour être représentatif, l'échantillon devrait posséder les caractéristiques de l'ensemble, et dans les mêmes proportions que cet ensemble. Compte tenu de la documentation que nous possédons au moment de la préparation de l'enquête, nous avons pensé que le travail féminin en agriculture était conditionné par les facteurs suivants :

- 1^o. — La région et le système de culture (2)
- 2^o. — la superficie de l'exploitation
- 3^o. — Le nombre de personnes vivant sur l'exploitation.

(1) *Heisch.* — La méthode représentative. *Revue du Ministère de l'Agriculture*. Mars 1947.

(2) *Le système de culture étant pour nous une double combinaison des moyens (nature, travail, capital) ; des produits (assolement)*.

Le rapport de M. Malassis était accompagné de graphiques traduisant les tableaux de chiffres. Ils étaient malheureusement tracés sur des papiers calques qui n'ont pas permis une convenable reproduction par la photogravure. Le temps a manqué pour les faire dessiner à nouveau. (N.D.L.R.)

1^o. — *La région et le système de culture* : Nous considérons la « région agricole » comme un ensemble homogène. Le département d'Ille-et-Vilaine comprend cinq régions, nous avons constitué cinq échantillons d'importance proportionnelle à la superficie de chaque région, en retenant comme exploitations représentatives celles possédant un système de culture analogue au système dominant dans la région. Cette technique n'est pas rigoureuse, mais faute d'une classification des exploitations par système de culture, elle nous a semblé la seule praticable.

2^o. — *Superficie de l'exploitation* : Les statistiques agricoles fournissent le nombre total N des exploitations pour une région donnée et les nombres N₁, N₂, N₃..., de ces exploitations classées par superficies croissantes. En représentant le nombre total des exploitations de l'échantillon, nous avons déterminé les nombres e₁, e₂, e₃... des exploitations à observer par superficies croissantes, tels

$$\text{que : } e_1 = \frac{E \times N_1}{N}, \quad e_2 = \frac{E \times N_2}{N}$$

3^o. — *Le nombre de personnes vivant sur l'exploitation* : Les statistiques agricoles ne donnent pas la liste des exploitations classées d'après le nombre de personnes vivant sur ces exploitations ; nous n'avons donc pu tenir compte de ce facteur.

Volume de l'échantillon

Nous avons retenu un total de 270 exploitations jugé représentatif du département.

RÉDACTION DU QUESTIONNAIRE

La structure du questionnaire a été déterminée de manière à permettre la collecte d'une documentation :

1^o sur les facteurs susceptibles d'agir sur le travail temporaire et le travail féminin.

2^o sur la quantité et la nature des travaux effectués par les catégories de travailleurs observés.

Le questionnaire comprenait deux sortes de fiches :

1^o des fiches d'exploitation,

2^o des fiches de travailleur.

1^o La fiche d'exploitation

La fiche d'exploitation devait nous permettre l'étude des principaux facteurs que nous jugeons susceptibles d'agir sur le travail temporaire et sur le travail féminin. L'observateur devait donc noter sur cette fiche : la région naturelle, la superficie de l'exploitation, le nombre de personnes à charge, les commodités du travail féminin (eau et électricité en particulier) et en outre le nombre de travailleurs masculins permanents et temporaires (avec pour ces derniers l'évaluation de la durée de leurs travaux) et le nombre de travailleurs féminins.

2^o La fiche individuelle

La fiche individuelle du personnel féminin devait nous permettre l'étude séparée des *travaux ménagers*, des

travaux agricoles d'intérieur de ferme, des *travaux agricoles d'extérieur de ferme*.

Les travaux *ménagers* et *d'intérieur* (*travaux à rythme hebdomadaire*) analysés au cours d'une semaine du mois de l'enquête ne figuraient au cours des autres mois que pour leur durée globale.

Les travaux *d'extérieur* (*travaux à rythme annuel*) étaient étudiés dans le cadre de l'année.

Un type de fiche individuelle réservé au personnel temporaire, permettait seulement une étude globale et non analytique des travaux ménagers et de tous les travaux agricoles.

Les résultats des fiches individuelles étaient récapitulés sur la fiche d'exploitation.

La complexité des phénomènes observés nous obligea à fixer quelques *conventions*.

1^o. - On devait considérer comme *travaux d'extérieur* non seulement les travaux des champs que la femme effectue en concours avec la main-d'œuvre masculine, mais les travaux qu'elle réalise le plus souvent seule, comme la récolte de certains fourrages, le jardinage et la garde des animaux.

2^o. - *Le travail du dimanche* serait comptabilisé ; cette convention qui présentait une grande importance du fait des travaux ménagers et des travaux d'intérieur avait cependant le défaut de réduire la durée moyenne de la journée de travail.

3^o. - *La journée de travail* de la femme serait considérée comme terminée après le dîner « la vaisselle étant faite » selon l'expression usitée en Ille-et-Vilaine ; on évitait ainsi la notation des travaux peu intensifs qui constituent la veillée et dont le compte eût été trop imprécis.

4^o. - L'entraide entre grandes et petites exploitations était supposée compensée.

Les observateurs recevaient seulement la consigne de noter sur des feuilles spéciales intitulées « observations sur les difficultés de l'enquête et renseignements complémentaires » les divergences qu'ils observeraient entre nos hypothèses et la réalité.

II. — L'exploitation des documents

Le dépouillement des fiches a permis à l'I.N.S.E.E. la constitution de séries que nous avons interprétées en deux temps :

1) - Calcul de moyennes et de coefficients,

2) - Recherche des facteurs susceptibles d'influer sur les données chiffrées, et mesure de l'action de ces facteurs, par l'amplitude des variations qu'ils déterminent. Des variations observées ont été représentées graphiquement pour en faciliter l'explication.

La complexité des faits sociaux rend leur analyse difficile. La documentation que nous fait acquérir la méthode représentative s'avère parfois mal adaptée à tout travail

de dissociation. Nous nous sommes efforcés cependant de l'utiliser au mieux, chaque fois que l'échantillon était suffisant.

Pour ce travail d'analyse, nous nous sommes référés aux données statistiques recueillies dans « la région centrale » jugée la plus représentative de la *polyculture familiale de l'Ouest*. (Chacune des régions du département est caractérisée très sommairement dans les observations du tableau II, Annexe II).

120 exploitations ont été observées, réparties comme suit :

26 de 0 à 5 hectares d'une superficie moyenne de 3 hectares (très petite)

35 de 5 à 10 hectares d'une superficie moyenne de 8 hectares (petite)

48 de 10 à 20 hectares, d'une superficie moyenne de 15 hectares (moyenne)

11 de plus de 20 hectares, d'une superficie moyenne de 40 hectares (grande)

Les conclusions de l'analyse effectuée dans la région centrale ont été vérifiées dans les autres régions.

II. — LES RÉSULTATS

Dépassant le cadre initial de l'enquête la documentation recueillie nous a permis de faire des études sur la population en Ille-et-Vilaine (annexe I). Dans le cadre de ce rapport nous nous limiterons à l'étude du travail temporaire et du travail féminin.

I^o. — Etude du travail temporaire

L'ouvrier temporaire agricole travaille dans une exploitation de *manière discontinue*. Le rythme de son travail est généralement déterminé : tant d'heures par jour, tant de jours par semaine, par mois ou par saison (saisonniers).

Pour déterminer l'importance du travail temporaire, nous avons calculé pour l'Ille-et-Vilaine, le nombre d'heures de travail temporaire et le nombre d'heures de travail permanent et établi le rapport de ces deux nombres (1).

L'importance du travail féminin permanent ou temporaire nous est enseigné avec précision par les fiches individuelles du personnel féminin.

Nous pouvons donner les résultats suivants :

1^o. - Le travail temporaire féminin total représente 3,7 % du travail féminin permanent total.

Le « ménager temporaire » représente 2 % du travail féminin total, l' « agricole temporaire », 1,7 % de ce même total.

2^o. - En première approximation, le travail masculin temporaire représente 2,5 % du travail masculin per-

manent, mais ce résultat doit être précisé par une étude analytique du travail masculin analogue à celle que nous avons faite pour le travail féminin.

Facteurs de variation du travail temporaire :

Nous avons observé deux facteurs de variation, la superficie de l'exploitation et le système de culture. L'influence du système de culture est évidente (annexe II, tableau II). L'action de la superficie est plus difficile à mettre en évidence. Il semble naturel de penser à priori, que c'est l'exploitation moyenne qui utilise le plus de travail temporaire.

Dans la région centrale, les exploitations de superficie inférieure à 10 hectares n'ont pas de salarié permanent, celles de 10 à 20 hectares ont un salarié pour deux exploitations. On peut penser que trop importante pour la main-d'œuvre familiale, l'exploitation moyenne est insuffisante pour utiliser des salariés permanents, et qu'elle fait « l'appoint » avec du travail temporaire.

Nous avons tracé des courbes exprimant en heures, par exploitation et par hectare, la durée totale du travail temporaire, en fonction de la superficie de l'exploitation (tableau I graphique I)

Nous constatons que :

1^o. - Quand la superficie de l'exploitation augmente la durée du travail temporaire par exploitation augmente.

2^o. - C'est effectivement l'*exploitation moyenne* (10 à 20 hectares) qui utilise le plus de travail temporaire à l'hectare ; mais la petite exploitation (0 à 5 hectares) en utilise aussi sensiblement la même quantité.

L'importance du travail temporaire dans la petite exploitation paraît d'abord difficilement explicable. En fait dans certaines régions la petite exploitation est dirigée par la femme, seule ouvrière permanente ; le mari qui exerce habituellement une profession extra agricole constitue l'ouvrier temporaire de l'exploitation de sa femme. Exemple : ouvriers carriers dans le bassin granitique du pays de Fougères.

Il semble exister, pour la région étudiée, une superficie optimum pour laquelle le travail temporaire à l'hectare est minimum. Mais il convient de faire observer, que l'*amplitude des variations est très faible*.

Les conclusions se vérifient dans les régions de Redon et de Fougères ; les courbes ont une physionomie particulière dans les régions de Dol et de Saint-Malo où le travail temporaire dans les petites exploitations est insignifiant.

II^o. — Analyse du travail féminin

L'analyse du travail féminin est particulièrement complexe car le travail féminin est un *travail indifférencié*. Sur 172 travailleurs féminins observés dans la région centrale :

(1) C'est au travail permanent, seul bien connu, et non au total du travail permanent et du travail temporaire que nous avons comparé le travail temporaire.

- 159 font des travaux ménagers et des travaux agricoles.
- 2 ne participent pas aux travaux ménagers.
- 2 ne participent pas aux travaux agricoles d'intérieur de ferme
- 9 ne participent pas à des travaux agricoles d'extérieur de ferme.

Pour faire l'analyse du travail féminin, nous avons calculé, *la répartition en heures par hectare exploité du travail ménager et du travail agricole*.

Dans le tableau suivant (1) figurent les résultats d'ensemble :

Nature du travail	Nombre d'heures par hectare	%
Ménager	261 h. 30	46
Agricole	310 h.	54
Total	571 h. 30	100

En Ille-et-Vilaine la femme consacre plus de temps aux travaux agricoles qu'aux travaux ménagers. Mais les durées de ces deux catégories de travaux et leur rapport varient sous l'influence de différents facteurs.

Facteurs de variation du travail féminin

Nous avons relevé l'influence des facteurs suivants :

- 1^o. - le hasard des naissances
- 2^o. - le système ménager (2)
- 3^o. - le système de culture
- 4^o. - la superficie.
- 5^o. - le nombre de personnes à charge
- 6^o. - le temps.

1^o. - *le hasard des naissances* conditionne la proportion d'hommes et de femmes dans les exploitations purement familiales et par conséquent la part du travail féminin ménager et du travail féminin agricole. S'il est nécessaire, la femme se substituera à l'homme pour accomplir certains travaux agricoles et inversement l'homme pourra effectuer certains travaux agricoles ou même ménagers réservés généralement à la femme (3).

La grande exploitation choisit sa main-d'œuvre, la petite la subit (4).

2^o. - *Le système ménager.* La psychologie de la femme peut influencer la nature du travail. Certaines femmes

“ ont le goût et l'habitude des travaux des champs » (5). Les femmes d'intérieur au contraire consacreront volontiers leur temps à la préparation des repas et au ménage. Mais souvent, elles n'ont pas le choix de leurs occupations, « *c'est le travail qui commande* ».

3^o. - *Le système de culture.* Le travail étant un moyen de production et les travailleurs féminins représentant 48 % de la population active, il existe un rapport évident entre la quantité de travailleurs et le système de culture.

L'influence des moyens de production et en particulier de l'équipement est évidente.

L'équipement intérieur (6) influe directement sur la durée et sur l'intensité des travaux ménagers et des travaux d'intérieur de ferme. L'installation du courant lumière et du courant force constitue déjà une importante amélioration, mais c'est l'adduction d'eau qui paraît la plus nécessaire ; cette remarque nous a été faite par plusieurs enquêteurs et semble vérifiée par les résultats chiffrés de notre enquête. C'est dans la « région de Redon » que nous observons à la fois la plus longue journée de travail et l'équipement électrique et hydraulique le plus médiocre. Sur 40 exploitations observées dans cette région :

- 87,5 % n'ont pas d'électricité,
2,5 % ont l'eau courante,
5 % ont un puits avec pompe
65 % — sans pompe,
27,5 % recourent à un autre mode d'alimentation en eau (parfois mares souvent éloignées)

Et l'enquêteur pense — et nous croyons comme lui — que l'allongement de la journée de travail est déterminé dans cette région par le temps passé à l'approvisionnement en eau.

L'équipement des terres et la mécanisation de l'exploitation influent sur la nature et la rapidité des travaux féminins extérieurs. Plusieurs enquêteurs nous ont fait observer que la clôture des prés rendrait inutile la garde des troupeaux et réduirait considérablement la durée des travaux féminins. La mécanisation semble avoir plutôt pour effet de diminuer le travail de chaque femme que de diminuer le nombre de travailleurs féminins par exploitation : l'utilisation de faneuses et de moissonneuses-lieuses diminue la durée et l'intensité des travaux féminins en période de pointe et réduit donc la durée moyenne de la journée de travail et la fatigue du travailleur.

L'équipement tant intérieur qu'extérieur de nos exploitations familiales, dans son état actuel, paraît donc plus susceptible de retenir les femmes à la campagne que de favoriser l'exode rural.

(1) Nous donnons des résultats détaillés en annexe II, tableau II, III, IV et V.

(2) M. Paquet.

(3) Il importe de noter que ce hasard des naissances très important dans le cadre de chaque exploitation ne joue plus dans le cadre plus vaste de la commune ou à fortiori de la région.

(4) Cours de M. Pierre Fromont sur la grandeur de l'exploitation.

(5) Le texte entre guillemets, sans indication d'auteur, a été relevé sur des fiches remplies par les enquêteurs.

(6) Adduction d'eau et électrification semblant dépendre davantage de la diligence des conseils généraux et municipaux que de la superficie des exploitations.

La nature des productions influe aussi sur la durée, l'intensité des différents travaux féminins et leur répartition dans le temps. Nous avons constaté par exemple que l'élevage augmentait la part du travail agricole d'intérieur ; c'est dans la région la plus spécialisée dans l'élevage, la « région de Fougères », que la proportion du travail agricole d'intérieur de ferme est la plus forte. La culture intensive augmente de même la part des travaux extérieurs, « région de Saint-Malo » (tableau III). Au total, nous aurons l'occasion de le montrer, la durée moyenne de la journée de travail dépend étroitement du système de culture.

4^o. - *La superficie de l'exploitation.* Nous avons tracé les courbes exprimant en heures, *par exploitation*, et *par exploitation et par hectare*, les durées du travail ménager, du travail agricole et du travail féminin total (tableau IV, graphique II).

Nous constatons que :

a) Quand la superficie de l'exploitation croît, le travail ménager et le travail agricole augmentent, mais l'amplitude de variation est plus grande pour le travail agricole. Le travail ménager croît moins vite que le travail agricole.

b) Quand la superficie de l'exploitation croît, la quantité de travail féminin diminue par hectare exploité, *la grande exploitation fait une utilisation plus rationnelle de sa main-d'œuvre que la petite.*

Ces conclusions se vérifient dans les autres régions du département.

5^o. - *Le nombre de personnes vivant sur l'exploitation*, influence directement le travail ménager (tableau VII, graphique III). Quand le nombre de personnes vivant sur l'exploitation croît, la quantité de travail ménager augmente, mais diminue par personne vivant sur l'exploitation.

6^o. - *Le temps.* Nous avons tracé les courbes des différentes catégories de travaux et de la durée moyenne de la journée de travail en fonction des mois (tableau VIII, graphiques IV et V).

a) Les travaux ménagers et les travaux agricoles d'intérieur se sont révélés relativement constants au cours de l'année. Ils sont un peu moins importants au printemps et en été.

b) Les travaux d'extérieur sont au contraire très irréguliers. On observe une pointe extrêmement nette en été.

c) La courbe représentative de la durée moyenne de la journée de travail en fonction du temps est essentiellement influencée par la courbe des travaux d'extérieur.

Les observations relatives à la région centrale sont valables d'une façon générale pour les autres régions. Nous avons fait cependant les remarques suivantes :

a) La durée des travaux ménagers, bien que relativement constante présente un léger maximum à l'époque des grands travaux extérieurs dans des exploitations de culture intensive : les enquêteurs notent qu'en effet les grands travaux en multipliant le personnel de la ferme allongent le temps de préparation des repas ; cet allongement dans les régions de culture intensive à base de

travail suffit à compenser et même à dépasser la réduction concomitante des travaux de tricot et de raccommodage.

b) La durée maximum des travaux extérieurs ne se situe pas exactement à la même époque dans toutes les régions.

c) Surtout, la durée moyenne de la journée de travail de chaque travailleur féminin varie beaucoup d'une région à l'autre : elle est sensiblement plus longue dans les régions pauvres que dans les riches.

Il reste vrai cependant, que dans toutes les régions la constance approximative des travaux ménagers et des travaux intérieurs donne sensiblement à la courbe de la journée de travail la forme de la courbe des travaux extérieurs.

Ces constatations semblent nous autoriser à conclure, que la participation de la femme aux travaux des champs se fait essentiellement par allongement de la durée moyenne de la journée de travail. La femme est une main-d'œuvre d'appoint. Dans les exploitations familiales, la main-d'œuvre féminine joue le rôle de la main-d'œuvre temporaire et des machines dans les grandes exploitations, et nous trouvons dans ce fait, à la fois l'explication de la faible importance de la main-d'œuvre temporaire et de l'importance du travail agricole féminin dans les exploitations du département d'Ille-et-Vilaine.

III. — LA VALEUR DES RÉSULTATS

Nous pensons devoir faire quelques remarques au sujet de la précision des résultats auxquels nous sommes parvenus.

L'importance des conventions adoptées, les modalités de l'enquête et la complexité du travail féminin suffisent à justifier des réserves.

Les conventions que nous avons dû fixer méritent quelque critique. Les enquêteurs ont observé que le travail de la femme, surtout dans les petites exploitations peut être intensif au cours de la veillée : la femme effectue, après « vaisselle faite » les travaux de *tricot et de raccommodage les plus urgents*.

L'entr'aide entre petites et grandes exploitations n'est compensée qu'en valeur et non en nature ; à la petite exploitation qui offre sa main-d'œuvre masculine ou féminine, la grande exploitation ne prête que du cheptel vif ou mort.

Les modalités de l'enquête ne sont pas satisfaisantes : nous n'avons interrogé les travailleurs féminins qu'une seule fois au cours de l'année. Il eût fallu les questionner une fois par saison.

La complexité du travail féminin et la difficulté de l'évaluer ont apparu à tous les enquêteurs. La femme n'a pas toujours une notion exacte de son emploi du temps ; elle est surprise des questions qu'on lui pose, « elle n'y avait pas réfléchi, elle fait son travail mais ne le mesure pas ».

Une même tâche, par exemple : la préparation du repas est réalisée dans une même exploitation tantôt par une femme, tantôt par une autre.

La femme fait souvent deux choses « *en même temps* » et distingue parfois difficilement la tâche principale de la tâche secondaire. En faisant la cuisine elle s'occupe des enfants, « elle va de l'un à l'autre ».

Dans les petites exploitations, le travail est tellement pressant qu'elle ne sait pas parfois « où donner de la tête ».

Certaines « fanfaronnent pour mettre en valeur leur courage ou leurs qualités ménagères ». Mais dans l'ensemble elles sont « sincères » ou même « surprises et fières » de l'intérêt manifesté pour leurs travaux et l'organisation de leur vie.

ANNEXE I

OBSERVATIONS SUR LA POPULATION AGRICOLE EN ILLE-ET-VILAINE

En Ille-et-Vilaine, 1.000 hectares exploités (1) nécessitent 283 travailleurs et font vivre 421 personnes (2). La population active représente 67 % du total et comprend :

82 % de membres de la famille, et 18 % de salariés,
52 % d'hommes et 48 % de femmes.

La prédominance de la main-d'œuvre *familiale* et la proportion des femmes dans le personnel travaillant sont très caractéristiques de notre agriculture de l'Ouest.

Le travail étant un moyen de production, il existe un rapport évident, entre la quantité de travailleurs et le système de culture.

Nous avons observé que la superficie de l'exploitation agit sur la quantité de travailleurs et sur leur répartition par sexe.

1°. - Quand la superficie de l'exploitation augmente, la population agricole par exploitation augmente, mais diminue par hectare exploité. *La population agricole est plus dense dans les petites exploitations que dans les grandes.* (tableau X).

2°. - Quand la superficie de l'exploitation augmente, le nombre de travailleurs féminins augmente, mais diminue par rapport à celui des travailleurs masculins. *La grande exploitation utilise relativement moins de femmes que la petite.* Car la petite exploitation emploie presque uniquement de la main-d'œuvre familiale, la grande fait appel à la main-d'œuvre salariée masculine, et, selon la remarque de certains auteurs, la main-d'œuvre salariée masculine est beaucoup plus appréciée que la main-d'œuvre salariée féminine : on embauche un ménage pour avoir le mari (tableau XI).

Ces conclusions sur la population agricole dans la région centrale ont été reconnues valables pour les autres régions du département.

ANNEXE II

TABLEAU I

DURÉE ANNUELLE DU TRAVAIL TEMPORAIRE EXPRIMÉ EN HEURES PAR EXPLOITATION ET EN HEURES PAR HECTARE

En fonction de la superficie des exploitations et pour la région centrale.

Nombre d'exploitations	Superficie moyenne (hectares)	Heures de travail temporaire par an					
		Masculin		Féminin		Total	
		(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)
35	3	80	27	33	11	113	38
26	7	169	24	78	11	248	35
48	15	370	25	251	17	621	42
11	40	835	21	594	15	1.429	36
120	12	285	24	190	16	475	40

(1) M. Augé-Laribé dans son ouvrage « *Situation de l'agriculture française* » a calculé la population active pour 1000 hectares cultivés. Nos chiffres sont relatifs à 1000 hectares exploités. Par surface exploitée nous entendons l'ensemble des terres sur lesquelles le fermier exerce son entreprise, c'est-à-dire soit son travail, soit ses capitaux vifs ou morts. C'est la surface déclarée spontanément par des agriculteurs de bonne foi ; elle correspond sensiblement à ce que l'on appelle « territoire agricole ».

(2) Nous donnons les résultats détaillés dans le tableau IX.

(a) par exploitation. (b) par hectare.

TABLEAU II

RÉPARTITION EN HEURES DU TRAVAIL FÉMININ PAR HECTARE EXPLOITÉ (Ille-et-Vilaine)

Régions	Travail permanent			Travail temporaire			Total		
	Ménager	Agricole	Total	Ménager	Agricole	Total	Ménager	Agricole	Total
Saint-Malo	351	456	807	11	26	37	362	482	844
Dol	309	341	650	7	46	53	316	387	703
Centre	228,5	271,5	500	12,5	3,5	16	241	275	516
Fougères	246	362	608	5	4	9	251	366	617
Redon	281	296	577	12	21	33	293	317	610
Moyennes	250,5	300,5	551	11	9,5	20,5	261,5	310	571,5
%	45	55	100	54	46	100	46	54	100

Observations :

1. — *Travaux ménagers* : Préparation des repas, ménage, soins aux enfants, blanchissage, repassage, raccommodage, etc...
2. — *Travaux agricoles* : Travail d'intérieur, plus travail d'extérieur.
Travail d'intérieur : Vacherie, porcherie, basse-cour, préparation des produits laitiers, etc...
Travail d'extérieur : Jardinage, gardiennage des troupeaux, travaux des champs.
3. — *La région de Saint-Malo* est caractérisée par une culture intensive à base de travail et de capitaux (production de primeurs).
4. — *La Région de Dol* ressemble à celle de Saint-Malo, mais ses caractères sont moins accentués : les capitaux investis à l'hectare y sont moins importants.
5. — *La région centrale* est, à notre avis, la plus représentative de la polyculture familiale de l'Ouest de la France.
6. — *La région de Fougères* est déjà « normande » et orientée vers l'élevage. Le travail agricole féminin est proportionnellement plus important que dans les autres régions. C'est la seule région où le nombre de travailleurs féminins est plus important que le nombre de travailleurs masculins (tableau IX).
7. — *La région de Redon* est dans l'ensemble plus pauvre que la région centrale.
8. — *Le travail temporaire féminin* est plus « ménager » qu'agricole (lavage et couture). C'est le contraire du travail permanent.

TABLEAU III

PROPORTION EN % DES TRAVAUX FÉMININS PAR EXPLOITATION EN FONCTION DE LA RÉGION

Région	Ménagers	Intérieurs	Extérieurs
Saint-Malo	41	24	35
Dol	48	29	23
Centre	46	31	23
Fougères	40	38	22
Redon	48	26	26
Département	46	30	24

Les caractères de chaque région sont définies sommairement dans les « observations » qui font suite au tableau II.

TABLEAU IV

DURÉE ET PROPORTION EN % DES TRAVAUX MÉNAGERS
AU COURS DE LA JOURNÉE MOYENNE DU MOIS DE L'ENQUÊTE (Région Centrale) (1)

	Préparation des repas	Ménage	Soins aux enfants	Blanchissage	Repassage	Raccommodeage	Divers	Total
Durée	3,05	1,45	0,45	0,40	0,15	0,30	0,15	7,15
%	42	24	11	9	4	7	3	100

(1) Ce tableau ne prétend donner qu'un ordre de grandeurs.

TABLEAU V

**DURÉE ET PROPORTION EN % DES TRAVAUX AGRICOLES D'INTÉRIEUR
AU COURS DE LA JOURNÉE MOYENNE AU MOIS DE L'ENQUETE (Région Centrale) (1)**

	Vacherie	Porcherie	Basse-cour	Ecrèmage	Préparation des produits laitiers	Divers	Total
Durée.....	2,30	0,50	0,30	0,25	0,25	0,05	4,45
%	53	17	11	9	8	2	100

(1) Ce tableau ne prétend donner qu'un ordre de grandeurs.

TABLEAU VI

**DURÉE ANNUELLE DU TRAVAIL FÉMININ EXPRIMÉE EN HEURES PAR EXPLOITATION
ET EN HEURES PAR HECTARE**

**En fonction de la superficie des exploitations et pour la région centrale
Comprend le travail permanent et le travail temporaire**

Nombre d'exploitations	Superficie moyenne (hectares)	Heures de travail féminin par an					
		Ménager		Agricole		Total	
		(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)
35	3	2.236	745	1.988	663	4.224	1.408
26	7	2.560	366	2.974	425	5.534	791
18	15	3.172	211	3.758	251	6.930	462
11	40	4.215	105	5.577	139	9.792	244
120	12	2.892	241	3.300	275	6.192	516

(a) par exploitation ; (b) par hectare.

TABLEAU VII

DURÉE ANNUELLE DES TRAVAUX MÉNAGERS EN FONCTION DU NOMBRE DE PERSONNES VIVANT SUR L'EXPLOITATION (1) (Région Centrale)

Nombre d'exploitations observées	Nombre de personnes vivant sur l'exploitation	Durée des travaux ménagers	
		Heures par exploitation	Heures par personne
2	1	1.590	1.590
12	2	1.858	928
17	3	2.442	814
35	4	2.700	675
71	5	2.865	573
14	6	3.111	519
14	7	3.535	505
3	8	4.344	543
3	9	4.117	457
2	10	5.062	506
1	11	4.812	437

(1) Personnel vivant sur l'exploitation égale personnel travaillant plus personnel à charge.

TABLEAU VIII

**RÉPARTITION DU TRAVAIL FÉMININ PERMANENT PAR EXPLOITATION ET PAR JOUR
ET DURÉE MOYENNE DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL PAR PERSONNE**
(Région centrale, zone intermédiaire)

MOIS	Répartition des travaux par exploitation et par jour				Durée moyenne de la journée de travail
	ménagers	d'intérieur	d'extérieur	Total	
Janvier	7,25	5,23	2,45	15,33	11,19
Février	7,28	5,24	2,55	15,47	11,28
Mars	7,10	5,16	3,59	16,25	11,56
Avril	6,54	4,57	5,25	17,16	12,34
Mai	7,31	5,10	5,19	18	13,05
Juin	6,22	4,37	8,05	19,04	13,52
Juillet	7,13	5,09	6,59	19,21	14,04
Août	7,25	5,15	6,16	18,56	13,44
Septembre	7,12	5,05	5,39	17,56	13,03
Octobre	7,20	5,06	4,42	17,08	12,28
Novembre	7,27	5,25	3,14	16,06	11,43
Décembre	7,29	5,21	2,40	15,30	11,16
Total.....	86,56	62,08	57,58	207,02	105,35
Moyenne	7,15	5,10	4,50	17,15	12,33

La superficie moyenne des exploitations observées est de 11,24 hectares.

TABLEAU IX

RÉPARTITION DE LA POPULATION AGRICOLE POUR 1.000 HECTARES EXPLOITÉS (Ille-et-Vilaine)

REGIONS	Population active					Population à charge (1)	Population agricole
	Famille	Salariés	Hommes	Femmes	Total		
Saint-Malo	424	145	294	275	569	108	677
Dol	300	89	237	152	389	170	559
Centre	212	48	136	124	260	140	400
Fougères	237	28	118	147	265	130	395
Redon	227	44	148	123	271	143	414
Département	232	51	147	136	283	138	421
Pourcentages	82	18	52	48	67,3	32,7	100

(1) Population « à charge » : enfants, vieillards et infirmes. Voir les observations 3, 4, 5, 6, 7, 8 du tableau II.

TABLEAU X (*)

RÉPARTITION DE LA POPULATION AGRICOLE (1) POUR 1.000 HECTARES
EN FONCTION DE LA SUPERFICIE DES EXPLOITATIONS (Région Centrale)

Nombre d'exploitations observées	Superficie moyenne (hectares)	Personnel travaillant	Personnel à charge	Total
35	3	630	450	1.080
26	7	350	290	640
48	15	240	110	350
11	40	150	50	200

(*) Chiffres arrondis.

(1) Temporaires non compris.

TABLEAU XI

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE (1) PAR EXPLOITATION
EN FONCTION DE LA SUPERFICIE DES EXPLOITATIONS (Région Centrale)

Nombre d'exploitations observées	Superficie moyenne (hectares)	Population active		
		Hommes	Femmes	Total
35	3	0,9	1	1,9
26	7	1,1	1,4	2,5
48	15	1,9	1,6	3,5
11	40	3,6	2,4	6
Moyenne 120	12	1,6	1,5	3,1

(1) Temporaires non compris.

DISCUSSION

M. Augé-Laribé remercie *M. Malassis* de son exposé qui est bien un modèle de ces études approfondies et scientifiquement conduites qui entrent dans le programme de nos travaux. On se demande, cependant, si une enquête sur le travail féminin peut se permettre de négliger l'équipement de la ferme. Il paraît probable que la quantité et les modalités du travail, quand l'exploitation dispose ou non, de l'eau « sur l'évier » et de l'électricité, lumière et force, sont sensiblement modifiées.

M. Tugault. — Il serait désirable de compléter l'étude statistique, telle qu'elle a été effectuée par des monographies descriptives portant sur un petit nombre d'exploitations diversement équipées.

M. Malassis. — Il est malheureusement difficile de tenir compte du facteur équipement dans l'échantillonnage, faute d'informations statistiques.

M. Brousse signale une étude de l'I.N.S.E.E. sur cette question.

M. Bergmann. — La difficulté rencontrée par *M. Malassis* illustre une des faiblesses de la méthode des échantillons par choix raisonné.

M. Augé-Laribé. — Je vois que *M. Carlo Vanzetti* demande la parole. Je crois devoir dire que *M. le Professeur Vanzetti*, qui nous a fait l'honneur de venir de Véronne pour assister à notre réunion, est le Directeur de l'Observatoire d'Economie agraire des Trois Vénéties. Nous serons heureux de pouvoir comparer nos observations à celles qu'il a su faire et nos méthodes à celles qu'il utilise.

M. Le Professeur Vanzetti. — Les économistes italiens pour ce genre d'enquêtes en arrivent à noter, jour par jour, pendant d'assez longues périodes les tâches effectuées ; naturellement leurs observations ne se font que sur un petit nombre d'exploitations. Il serait intéressant de comparer les résultats obtenus par cette méthode avec celle qu'a employée *M. Malassis*, interrogeant, une fois dans l'année, un grand nombre de ménagères.

M. Coutin. — Je redoute ces tentatives d'échantillonnages des exploitations dans le cadre de la commune. L'enquêteur risque de se laisser aller à n'étudier que les cultivateurs les plus réceptifs. Je crois qu'après avoir déterminé quelles communes seront étudiées, il faut y interroger avec persévérence *tous* les exploitants, afin de bien observer ainsi les groupes les moins évolués.

M. Malassis. — L'échantillonnage au hasard est difficile à réaliser en agriculture. On est souvent forcé d'adopter un système mixte. Dans des communes prises au hasard on fait un choix raisonné des exploitations à étudier. Des monographies peuvent utilement compléter les résultats fournis par l'enquête sur questionnaire.

Le R. P. Allo. — Les enquêteurs de la section des recherches

rurales d'*Economie et Humanisme* suivent un plan d'échantillonnage strict. Sans doute il est difficile d'être reçu dans la « couche inférieure » des exploitations, mais on y parvient cependant.

M. Le Professeur Milhau. — Je pense aussi que l'échantillonnage au hasard est possible. Dans l'Hérault une enquête par sondage sur la viticulture est en cours, en liaison avec l'I.N.S.E.E. Sur 900 viticulteurs la proportion des refus est seulement de 1 %. Pour atteindre un tel résultat la préparation psychologique de l'enquête est essentielle : il faut mobiliser le maire, l'instituteur, le curé et tous les notables de la commune.

M. Chombart de Lauwe. — L'enquête dont parle *M. le Professeur Milhau*, étant de nature assez technique, permet d'obtenir une plus forte proportion de réponses que si les questions posées étaient de nature économique, surtout avec risque probable ou supposé de répercussions fiscales.

M. Le Professeur Milhau. — Certains aspects de notre enquête sont bien économiques. J'insiste encore sur la nécessité de la collaboration avec les notabilités locales et toutes les organisations professionnelles.

M. Klatzmann. — La méthode de l'échantillonnage n'est pas tout. Déterminer le caractère représentatif de l'échantillon n'est qu'une des difficultés. Il est nécessaire aussi d'obtenir l'exactitude du document de base. Dans l'étude du R. P. Allo cette seconde difficulté était minime à côté de la première. Pour le travail de *M. Malassis*, c'est peut-être le contraire.

M. Colson signale la technique utilisée par le centre d'Etudes rurales d'*Economie et Humanisme* pour améliorer l'exactitude des renseignements : pendant une semaine, à chaque saison, les cultivateurs enregistrent eux-mêmes les travaux qu'ils effectuent. Cette documentation permet de mieux estimer le travail fourni dans l'année entière. Les intéressés n'auraient pas pu répondre exactement sur leurs divers travaux, s'ils n'avaient pas eu à les observer et à les noter.

M. Coutin fait remarquer l'intérêt que présentent les travaux du genre de celui qu'a présenté *M. Malassis* pour les recherches concernant la productivité du travail agricole. Il signale qu'on projette de créer un Institut de la Productivité. Il croit, d'autre part, qu'on peut exécuter les enquêtes en matière agricole, même si les questions sont « indiscrètes ». La difficulté est de trouver de bons enquêteurs. Un enquêteur doit savoir se faire adopter par la population de la commune, s'il veut obtenir des renseignements.

M. Malassis répond aux différentes observations en soulignant qu'il faut utiliser la méthode statistique des échantillons et celle des monographies qui permet d'approfondir les aspects les plus caractéristiques ou les plus délicats.